

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE LUNDI 13 AOÛT 2018, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE-SAINT-LUC, À 19 H 50

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
Le conseiller Sidney Benizri
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.
Le conseiller David Tordjman, ing.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Tanya Abramovitch, directrice générale
M^{me} Nadia Di Furia, directrice générale associée
M^e Jonathan Shecter, directeur général associé, directeur des services juridiques et greffier
M^e Frédérique Bacal, assistante-greffière agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu de questions.

180801

DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION RENDUE LE 13 AOÛT 2018 RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE RÉSIDENTIEL EXISTANT SITUÉ AU 5750 RAND, SUR LE LOT CADASTRAL NUMÉRO 1052741

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC

ET RÉSOLU :

« QUE la demande de démolition pour un immeuble situé au 5750 Rand, sur le lot cadastral numéro 1052741 soit reportée à la séance spéciale du Conseil prévue le 4 septembre 2018 à 19 h 15. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

180802

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MITCH KUJAVSKY

ET RÉSOLU :

« QUE le Conseil autorise le maire à ajourner la séance. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À 21 H 59, LE MAIRE BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE AJOURNÉE.

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

FRÉDÉRIQUE BACAL
ASSISTANTE-GREFFIÈRE